



CA VA EXPLOSER !

Notre maison d'entassement pour personnes détenues a atteint depuis quelques mois un taux record de surpopulation autour des 165 % !

Le syndicat local **Force Ouvrière** Justice ne cesse de dénoncer cette situation intenable à la presse ainsi qu'aux élus de la circonscription. Monsieur le Député s'est déplacé récemment sur l'établissement afin de constater les dégâts et les relayer auprès de la préfecture ! Malgré cela, rien ne bouge !

Étonnamment, nous avons pu lire dans la presse que la Maison d'Arrêt de GAP, dont le chef d'établissement (CE) indiquant « **avoir de bonnes relations avec l'autorité judiciaire** », ne dépasse pas la capacité d'accueil de 47 détenus !??? Un seuil de dignité respecté !

Monsieur le chef d'établissement, nous vous exhortons à vous rapprocher du CE de GAP pour vous inspirer des méthodes de communication et managériales qui semblent bien plus adaptées et efficaces que les vôtres !

Mais fort heureusement, la Maison d'Arrêt de Digne peut compter sur le professionnalisme et l'abnégation de ses personnels et notamment les **Surveillants d'expertise** malgré des conditions de travail particulièrement dégradées !

A Digne, on n'a largement dépassé ce seuil de dignité !

Mais cette surpopulation pénale n'est pas l'unique difficulté que rencontre actuellement les Surveillants Dignois !

En effet, le chef d'établissement s'est mis en tête de remettre d'équerre « sa taule » et ses Surveillants (dixit le CE) avant son départ en pré-retraite, sans doute pour nous remercier de faire fonctionner l'établissement avec professionnalisme et expertise.

Sa reconnaissance est à ce point qu'il n'a daigné proposer aucun surveillant de détention au précédent tableau d'avancement au grade de Surveillant Brigadier-Chef Expertise.

Même les anciens avec bientôt 35 ans d'ancienneté n'ont pas trouvé grâce à ses yeux ! Quel mépris !

Et là encore, le Chef d'établissement de Gap a su mieux faire !

La Qualité de Vie au Travail s'est nettement détériorée pour une structure aussi exiguë où la promiscuité des personnels appelle à davantage d'attention et de tolérance.

A l'inverse, nous déplorons le retrait de la télévision et du lit (RIP 18/09/24) : certes des préconisations MCI mais qui n'avaient aucun caractère urgent !

Le tout aurait été mieux accepté s'il y avait eu un préavis et la contrepartie de travailler sur des conditions d'exercice plus dignes comme la création d'une véritable salle de repos !

Une cuisine de 3 mètres carrés n'est pas satisfaisante !

Et que dire les fauteuils « pourris » destinés aux Surveillants à la PEP, à la promenade et au bureau détention !

Lors du dernier CSA **FO Justice** a pourtant insisté sur la nécessité de ces remplacements mais le CE a botté en touche sur le budget 2026 !!!!!

Forcément, il ne sera plus là !

Les priorisations budgétaires permettraient d'acheter une mini télé mais non pas pour prévoir le remplacement de fauteuils !!!!

Foutaise !

Aussi bizarre que cela paraisse, nos malheurs sont concomitants avec l'arrivée ou le retour d'un ancien surveillant transformé en surveillant brigadier-chef d'encadrement !

Un allié de choix pour un CE manifestement bien décidé à s'attaquer au bien être des Surveillants !

Chers Collègues devant tant de mesquineries nous sommes dégoûtés et en COLÈRE !

Allez bon vent monsieur !

Nous ne vous souhaitons certainement pas une bonne retraite !

Ceux qui restent vont malheureusement récolter les fruits que vous avez semés !

Mais ça va exploser !

